

actuellement dans la coordination des programmes universels de développement international.

Il est trop tôt pour donner des précisions sur les programmes du Centre, mais l'on insistera sûrement sur les questions à la solution desquelles le Canada peut contribuer. Toute décision finale sur les priorités des programmes émanera du conseil des gouverneurs du Centre. L'ACDI et le comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technologie au développement ont déjà indiqué plusieurs domaines possibles d'un intérêt particulier: la mise au point de nouvelles techniques en vue d'identifier et d'évaluer les ressources minières, et de nouvelles méthodes pour conserver la nourriture et réduire le gaspillage; l'amélioration génétique de plantes riches en protéines; l'étude de certains aspects du problème de la population mondiale; et la mise au point de techniques industrielles efficaces pour améliorer la main-d'œuvre.

La plupart des questions dont le Centre s'occupera exigeront la collaboration des sciences physiques et sociales. Le caractère même du développement exige que les connaissances et les techniques de l'ingénieur, du physicien et du chimiste soient alliées à celles de l'économiste, du sociologue et de l'anthropologue. Le Centre s'occupera de l'application de la science et de la technologie aux efforts en vue d'améliorer les conditions de vie et non pas seulement les processus de la production matérielle.

Nous ne devrions pas fermer les yeux sur les importants avantages que le Centre apportera au Canada. Le fonds prévu pour son exploitation viendra en supplément du fonds normalement disponible pour la recherche et le développement au Canada. De nouvelles voies seront ouvertes à l'utilisation des ressources humaines et institutionnelles dans le domaine de la science et de la technologie. Cela permettra d'attirer au Canada des personnes hautement qualifiées dans divers domaines, sans oublier les Canadiens qui ont dû quitter le pays pour poursuivre leurs entreprises particulières. Cela permettra aussi de garder au pays ceux qui autrement seraient tentés de partir.

Grâce à tous ses programmes, le Centre permettra d'établir des relations solides entre le Canada et l'étranger dans le domaine scientifique et technologique et permettra à des spécialistes canadiens d'acquérir, sur le plan international, une expérience qui pourrait servir à notre propre développement.

Les fonds nécessaires au financement des activités du Centre et de ses programmes proviendront des subventions du Canada pour le développement international. De ces subven-

tions, le montant mis à la disposition du Centre dépendra des programmes et activités particulières qui seront mis au point par la direction et le Conseil du Centre après son établissement. Le gouvernement a l'intention d'accorder une attention prioritaire à cet aspect de notre programme de développement international, et j'envisage que jusqu'à 5 p. 100 du montant total de l'aide au développement pourront aller au Centre. Le gouvernement est disposé à affecter un crédit minimum de 30 millions de dollars aux dépenses administratives et aux programmes du Centre pendant les cinq premières années. Environ un tiers de ce montant serait destiné aux activités du siège social et le reste aux programmes mis en œuvre à l'extérieur.

Pour fonctionner dans de bonnes conditions, le Centre aura besoin de la pleine coopération des milieux scientifiques et techniques canadiens et, particulièrement, de contacts suivis avec les universités canadiennes. Le secrétariat scientifique, d'autres ministères fédéraux directement concernés par les questions scientifiques et technologiques, ainsi que le monde universitaire ont contribué aux études qui ont abouti au projet d'établissement du Centre; ils participeront également à sa direction et à son fonctionnement. La mesure proposée le prévoit.

Les députés conviendront sûrement avec moi que l'adoption du bill prévoyant la création du Centre canadien de recherches pour le développement international donnera au Canada une chance unique d'apporter une contribution passionnante et utile à la cause du développement international, tout en ouvrant à la science canadienne de nouveaux horizons et en lui permettant une plus riche expérience.

M. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): En premier lieu, il est rassurant que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (l'hon. M. Sharp) fasse rapport sur le bill C-12, bien que ce bill laisse planer un doute quant au ministre qui sera chargé du nouveau centre de recherches. L'opposition officielle se réjouit que la responsabilité en soit confiée à l'honorable représentant—si l'on voulait proposer une formule plus originale, peut-être serait-il opportun de confier cette responsabilité à un ministre du Développement international, et peut-être verrons-nous la création d'un tel poste au pays avant longtemps.

Les premiers espoirs d'un progrès économique rapide dans les pays en voie de développement ne se sont réalisés qu'ici et là et partiellement. C'est un fait, quel que soit le parti que nous appuyions. Il y aura évidemment d'autres occasions de discuter de nos réalisa-